

Monsieur le Maire de St Cézaire-sur-Siagne Mairie de St Cézaire-sur-Siagne

Hôtel de Ville 5, rue de la République 06530 SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE

Grasse, le 26 janvier 2022

Service Aménagement

Affaire suivie par : Gilles GAVEAU
Responsable du service
Aménagement des
secteurs à enjeux et
politique foncière

<u>Tél.</u>: 04.97.05 22 07

<u>Réf</u>.: JV/MF/NC/GG/18888 <u>Objet</u> : projet de modification n° 4 du PLU de St Cézaire-sur-Siagne – Observations de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Monsieur le Maire, mon cher Christian,

Par courrier reçu le 27 décembre 2021, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification n°4 du PLU de Saint Cézaire-sur-Siagne pour lequel un avis de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse est sollicité.

La CAPG étant compétente concernant l'aménagement des parcs d'activités économiques, nous avons suivi avec intérêt la modification du PLU portant sur le parc d'activités des « hauts de Grasse ».

A ce titre, les services de la communauté d'agglomération ont été associés à la préfiguration de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du parc d'activités des « hauts de Grasse » et je vous en remercie.

La modification de l'OAP des « hauts de Grasse » étant conforme aux échanges préalables organisés entre l'équipe municipale et les services de la CAPG, je vous informe que la Communauté d'agglomération émet un avis favorable à la présente modification du PLU de St Cézaire-sur-Siagne en ce qu'elle permettra d'améliorer la fonctionnalité et le développement du parc d'activités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

5-061316

Jérôme VIAUD Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes